

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant
une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de
l'enseignement secondaire organisé par la Communauté
française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998
visant à assurer à tous les élèves des chances égales
d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de
discriminations positives**

A.Gt 19-07-2007

M.B. 04-10-2007

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes;

Vu le décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, tel que modifié par le décret du 27 mars 2002;

Vu le décret du 15 décembre 2006 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2007;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 décembre 1995 relatif au contrôle administratif et budgétaire;

Vu la proposition de répartition arrêtée par la Commission des discriminations positives en date du 30 mai 2007;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 21 juin 2007;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 19 juillet 2007,

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007;

Arrête :

Article 1^{er}. - Une dotation globale de quatre cent onze mille quatre cent quinze euros (411.415,00 EUR) à charge du crédit inscrit à l'allocation de base 01.06 du programme d'activités 90 de la division organique 52 est allouée aux implantations secondaires du réseau de la Communauté française reconnues en discriminations positives.

Article 2. - La dotation visée à l'article 1^{er} est destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'équipement reprises en annexe.

Article 3. - La dotation est répartie entre les implantations énumérées ci-après conformément au tableau de synthèse présenté par la Commission des discriminations positives :

Implantations bénéficiaires :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Moyens de fonctionnement octroyés
00139	00213	A.R. GATTI DE GAMOND	Rue du Marais, 65	1000	BRUXELLES	19.917,00 €
00124	00192	A.R. DE LA RIVE GAUCHE	Rue Marie-Christine, 83	1020	BRUXELLES	15.300,00 €
00140	00215	A.R. DE BRUXELLES II	Rue Marie-Christine, 37	1020	BRUXELLES	19.500,00 €
00419	00770	A.R. ALFRED VERWEE	Rue Verwée, 12	1030	BRUXELLES	16.900,00 €
00419	00768	A.R. ALFRED VERWEE	Rue Royale Sainte-Marie, 168	1030	BRUXELLES	4.000,00 €
04809	00866	A.R. D'IXELLES	Avenue Paul Stroobant, 43	1180	BRUXELLES	0,00 €
04809	00371	A.R. D'IXELLES	Rue de la Croix, 40	1050	BRUXELLES	8.248,00 €
00365	00688	A.R. VICTOR HORTA	Rue de la Rhétorique, 16	1060	BRUXELLES	12.675,00 €
00365	00405	A.R. VICTOR HORTA	Rue des Alliés, 233	1190	BRUXELLES	9.052,00 €
00033	00051	A.R. LEONARDO DA VINCI	Rue Chomé-Wyns, 5	1070	BRUXELLES	17.300,00 €
00347	00660	A.R. SERGE CREUZ	Chaussée de Gand, 49	1080	BRUXELLES	3.000,00 €
00347	00657	A.R. SERGE CREUZ	Rue de la Prospérité, 14	1080	BRUXELLES	15.000,00 €
00347	00655	A.R. SERGE CREUZ	Avenue du Sippelberg, 2	1080	BRUXELLES	16.500,00 €
00246	00402	A.R. ANDREE THOMAS	Av Reine Marie-Henriette, 47	1190	BRUXELLES	22.990,00 €
02124	04254	A.R. LUCIE DEJARDIN A SERAING	Rue de l'Industrie, 127	4100	SERAING	18.151,00 €
02101	04412	A.R. MONTEGNEE - GRACE-HOLLOGNE	Rue Vinàve	4460	HOLLOGNE-AUX-PIERRES	5.748,00 €
03047	06043	A.R. TAMINES	Avenue Président Roosevelt, 57	5060	TAMINES	14.665,00 €
00950	01761	A.R. YVONNE VIESLET	Rue des Remparts, 35	6030	MARCHIENNE-AU-PONT	18.550,00 €
00940	01738	A.R. ORSINI DEWERPE	Rue Gendebien, 1	6040	JUMET	15.000,00 €
00945	01752	A.R. GILLY	Rue du Calvaire, 20	6060	GILLY	24.000,00 €
00998	01895	A.R. PIERRE PAULUS	Rue des Gaux, 100	6200	CHATELET	21.090,00 €
00999	01898	A.R. RENE MAGRITTE	Rue du Collège, 16	6200	CHATELET	20.000,00 €
01045	02009	A.R. JOURDAN	Rue de l'Observatoire	6220	FLEURUS	6.400,00 €
01411	02841	A.R. LA LOUVIERE	Rue de Bouvy, 15	7100	LA LOUVIERE	20.402,00 €
01411	02840	A.R. LA LOUVIERE	Rue du Temple, 1	7100	LA LOUVIERE	13.250,00 €
01595	03189	I.T.C.F. MORLANWELZ-MARIEMONT	Rue Raoul Warocqué, 46	7140	MORLANWELZ-MARIEMONT	15.600,00 €
01250	02473	A.R. DE QUIEVRAIN	Rue Debast, 26	7380	QUIEVRAIN	20.000,00 €
					TOTAL	393.238,00 €



Implantations sortantes :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Moyens de fonctionnement octroyés
02044	04041	A.R. LIEGE ATLAS	Quai Saint-Léonard, 80	4000	LIEGE	2.850,00 €
02124	04250	A.R. LUCIE DEJARDIN A SERAING	Avenue du Centenaire, 250	4200	OUGREE	3.277,00 €
03117	06179	A.R. FLORENNES	Rue Martin Sandron, 141	5680	DOISCHE	1.100,00 €
01057	02035	A.R. LOUIS DELATTRE	Rue de l'Athénée, 32	6140	FONTAINE- L'EVEQUE	6.725,00 €
01635	03264	A.R. PERUWELZ	Rue du Berceau, 5	7600	PERUWELZ	4.225,00 €
						18.177,00 €

Article 4. - Les dotations inférieures ou égales à cinq mille euros sont liquidées en une seule tranche à partir du 1^{er} septembre 2007.

Article 5. - Les dotations supérieures à cinq mille euros sont liquidées en deux tranches respectivement de 80 % et 20 % au 1^{er} septembre 2007 et 1^{er} janvier 2008.

Article 6. - Au terme des activités prévues et au plus tard pour le 30 septembre 2008, le Chef d'établissement adresse un rapport d'activités à la Commission des discriminations positives.

Article 7. - Le Chef d'établissement tient à la disposition du service de la Vérification de la Communauté française, pendant une durée de dix ans, une comptabilité séparée, reprenant le compte détaillé des recettes et des dépenses accompagné de toutes les pièces originales justificatives indiquées chronologiquement.

Article 8. - Le Chef d'établissement est tenu de rembourser à la Communauté française tout montant non utilisé ainsi que toute dépense non conforme au descriptif repris en annexe ou pour laquelle les justificatifs sont couverts par une autre subvention.

Article 9. - Nonobstant l'article 8, le Chef d'établissement qui ne pourrait rencontrer l'exécution d'une des actions prévues conformément au descriptif repris en annexe peut introduire une demande motivée de réaffectation du montant non utilisé, permettant de renforcer les moyens déjà affectés à une ou plusieurs actions du descriptif susvisé.

Article 10. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2007.

Article 11. - La Ministre-Présidente qui a l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 19 juillet 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°1 ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND**

rue du Marais, 65
1000 BRUXELLES

MONTANT ALLOUE: 19.917,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Participation au projet lecture «La bataille des livres»	200,00
1 Achat des 30 livres par le groupe fondateur du concours	200,00
2 Amélioration de l'accès aux outils culturels	1.100,00
1 Achat de CD-roms, de romans niveau 1 et 2 et de manuels de lecture	1.100,00
3 Expression écrite et compétence en lecture	2.700,00
1 Achat de 3 ordinateurs pour l'utilisation du logiciel «LECTEST»	2.700,00
4 Stage de voile	3.381,00
1 Etude de la biologie (notion d'écologie, de biotope, d'écosystème, etc...) ; étude de la physique (notion du corps flottant, immergé, force d'Archimède, etc...) et étude d'éducation physique (découverte de la voile, beach volley et autres sports)	3.381,00
5 Entretien et rénovation du local CDI	4.000,00
1 Achat d'armoires, d'ouvrages de base pour la bibliothèque, d'un deuxième ordinateur et d'un projecteur numérique	4.000,00
6 Création d'un local «agence de voyage»	3.360,00
1 Achat d'un présentoir de brochures touristiques, 20 guides Michelin et achat d'un logiciel On Line (virtual GDS simulation)	3.360,00
7 Laboratoire de mathématique	2.276,00
1 Achat de 2 ordinateurs pentium 4 dont un avec graveur, du matériel divers (plastique, carton, papier, etc...) et 1 imprimante multifonctions HP PSC 1410	2.276,00
8 Séjour au centre de Buzenol pour deux classes de 1ère année	2.000,00
1 Le voyage, l'hébergement pension complète et activités sportives et pédagogiques	2.000,00
9 Visites culturelles	900,00
1 Visites diverses dans le cadre du cours d'histoire	900,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	19.917,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°2 ATHENEE ROYAL RIVE GAUCHE**

rue Marie-Christine, 83
1020 BRUXELLES

MONTANT ALLOUE: 15.300,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Actions des délégués	200,00
1 Restauration et réalisation de cadeaux utiles, envois d'invitations pour activités destinées à récolter des fonds	200,00
2 Pédagogie constructiviste et culture à l'école	300,00
1 Partenariats avec intervenants extérieurs (hôpital, Stib...), frais de déplacement et entrées	300,00
3 Promotion de la recherche personnelle	500,00
1 Achat de manuels scolaires et ouvrages de référence	500,00
4 Développement personnel et interculturel et création d'un atelier photographique	11.700,00
1 Aménagement et rénovation d'un atelier photographique, réparation des murs et plafonds (golban, betoncontact, bandes de finition, enduit lisse, peinture, éclairage, porte renforcée, etc.). Achat de matériel informatique et de bureau, Caméra HDV PRO, logiciels spécifiques, disque dur externe, 4 appareils photos numériques (full option).	11.700,00
5 Activités sportives	100,00
1 Ballons de football et chasubles	100,00
6 Sécurité	2.500,00
1 Extension du système de surveillance et anti-intrusion	2.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	15.300,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°3 ATHENEE ROYAL BRUXELLES II**

rue Marie-Christine, 37
1020 BRUXELLES

MONTANT ALLOUE: 19.500,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Développement socio-éducatif et prévention de la violence par le sport	7.500,00
1 Découverte de nouveaux sports (tchoukball, ballbouncer, crosse canadienne, etc...), acquisition de nouveau matériel	2.000,00
2 Remplacement ou acquisition d'équipements sportifs et de psychomotricité : nouveaux équipements, buts de Uni hockey, matériel de musculation et matériel de psychomotricité	3.500,00
3 Intervention dans les frais de déplacement vers les infrastructures sportives, dans les frais de stages Adeps, de location de salle et d'encadrement sportif	2.000,00
2 Promotion de la culture à l'école	12.000,00
1 Intervention dans les frais d'accès aux musées, théâtres, concerts et dans les frais de déplacement pour les visites de musées et sites	4.000,00
2 Création de spectacles, et activités théâtrales : frais d'intervenants extérieurs, de fabrication de décors et costumes	6.000,00
3 Acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque	2.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	19.500,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°4 ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE**

rue Verwée, 12 (I.1)

1030 SCHAERBEEK

MONTANT ALLOUE: 16.900,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Création d'espaces de rencontres, de médiathèques, de centres de documentation	2.000,00
1 Achat de livres, CD-roms, revues, journaux, encyclopédies, ...	1.500,00
2 Achat de matériel pour la médiathèque (armoires, tables, chaises,...)	500,00
2 Activités culturelles et sportives	7.500,00
1 Frais de participation aux activités culturelles (entrées dans les musées, expositions, théâtres,...) et frais de déplacement	7.500,00
3 Aménagement et embellissement des locaux et des abords	4.000,00
1 Achat de peinture et petit matériel pour l'embellissement des locaux et cour de récréation	4.000,00
4 Partenariat socio-éducatif entre les différents milieux de vie	3.400,00
1 Développement de zones de rencontres et de concertation	600,00
2 Ressources documentaires, loyer et assurance locaux, fourniture de bureau, téléphonie, frais d'accueil, matériel informatique, formation pour les partenariats, frais de déplacement,...	2.800,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	16.900,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°5 ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE**

rue Verwée, 12 (Royale Ste Marie)

1030 SCHAERBEEK

MONTANT ALLOUE: 4.000,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Activités culturelles et sportives	1.500,00
1 Frais de participation aux activités culturelles (entrées dans les musées, expositions, théâtres,...) et frais de déplacement	1.500,00
2 Aménagement et embellissement des locaux et des abords	2.500,00
1 Achat de peinture et petit matériel pour l'embellissement des locaux et cour de récréation	2.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	4.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°6 ATHENEE ROYAL IXELLES**

Rue de la Croix, 40

1050 IXELLES

MONTANT ALLOUE: 8.248,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Activités culturelles	3.248,00
1 Achat d'un écran plasma géant Samsung 127 cm, d'un home cinéma Yamaha et la publication de 3 numéros du journal de l'école «Aristote»	3.248,00
2 Amélioration de la qualité du travail scolaire	5.000,00
1 Manuels scolaires et équipement informatique (hard et software)	5.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	8.248,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à



tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°7 ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA

rue de la Rhétorique, 16 (Implantation A)
1060 SAINT-GILLES

MONTANT ALLOUE: 12.675,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Informatisation des classes de langue germanique	10.175,00
Achat de matériel informatique (ordinateurs avec casques, imprimantes, lecteurs DVD, DVD, CD Roms, lecteurs de cassettes, cartouches d'encre, etc.), de matériel de bureau (armoires, classeurs, papier, etc.) et d'ouvrages de référence (dictionnaires notamment)	10.175,00
2 Aménagement de l'espace théâtre	2.500,00
Renouvellement du sol et achat de tringles	2.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	12.675,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°8 ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA

rue de la Rhétorique 160 : implantation rue des Alliés
1060 SAINT-GILLES

MONTANT ALLOUE: 9.052,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement d'une classe-bureau	4.052,00
Achat de matériel : armoires, ordinateurs, imprimante, casiers, plantes, petit matériel	4.052,00
2 Valorisation de la section menuiserie	5.000,00
1 Achat de machines-outils (scies à panneaux, fraises, etc.)	5.000,00



TOTAL DES MOYENS ALLOUES	9.052,00
---------------------------------	-----------------

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°9 A.R. LEONARDO DA VINCI

rue Chômé Wyns, 5
1070 ANDERLECHT

MONTANT ALLOUE: 17.300,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Réaménagement des locaux	12.000,00
1 Réaménagement de la salle de gym et des espaces verts (achat de bancs, tables, poubelles, peinture, matériel pour labo, pc ,etc.)	5.000,00
2 Maintien des classes et couloirs en état et réparation des dégradations (achat de tentures, panneaux, etc.)	2.000,00
3 Prévention contre les intrusions (remise en ordre du système et aménagement de l'entrée)	5.000,00
2 Médiathèque, lieu de travail	800,00
Achat de revues, livres, abonnements, cd-roms, matériel pour atelier d'écriture	800,00
3 Arts de la scène	1.000,00
Achat de matériel pour réalisation de spectacles : décors, costumes, livres, matériel de montage de films, frais de transport	1.000,00
4 Espace re-création et prise en charge des élèves du premier degré	2.000,00
Achat de matériel technique et artistique, de jeux de société didactiques, de matériel de développement de photos et vidéos, invitations d'artistes, entrées de musées, théâtres, expos, frais de transport en commun	2.000,00
5 Développement de la citoyenneté	1.500,00
Frais de séjour (élèves et professeurs) de la formation des délégués à l'A.J. de Champion, achat de petit matériel, etc.	1.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	17.300,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007



octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°10 ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ

av. du Sippelberg 2 (Ch. De Gand)
1080 MOLENBEEK

MONTANT ALLOUE: 3.000,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Développement des bibliothèques	3.000,00
1 Achat de livres de référence pour les classes	3.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	3.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°11 ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ

av. du Sippelberg 2 (Prospérité)
1080 MOLENBEEK

MONTANT ALLOUE: 15.000,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Elaboration de vitrines didactiques et rafraîchissement de la façade	11.000,00
1 Peinture des châssis de portes et de fenêtres, nettoyage de la façade. Rayonnage et matériel de décoration	11.000,00
2 Développement d'un magasin didactique	4.000,00
1 Achats de rayonnages et de matériel à disposer + ouvrages de référence	4.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	15.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007



octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°12 ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ

av. du Sippelberg 2 (I.1)
1080 MOLENBEEK

MONTANT ALLOUE: 16.500,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Initiation des élèves au 1er degré à la mathématique	500,00
1 Achat de livres et accessoires	500,00
2 Développement d'un espace extérieur pour roller	14.000,00
1 Achat et placement de rampes diverses	14.000,00
3 Expression orale au jour le jour	2.000,00
1 Prise sous tutelle d'une classe : achat d'un PC portable avec lecteur de DVD (+ câbles)	2.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	16.500,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°13 ATHENEE ROYAL ANDREE THOMAS

Avenue Reine Marie-Henriette, 47
1190 FOREST

MONTANT ALLOUE: 22.990,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement et embellissement des locaux et des abords	22.990,00
1 Remise en couleur du hall d'entrée, du préau et des couloirs 0/1/2 + petit hall	22.990,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	22.990,00



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°14 ATHENEE ROYAL LUCIE DEJARDIN

rue de l'Industrie, 127
4100 SERAING

MONTANT ALLOUE: 18.151,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Conception de projets d'aménagement	18.151,00
1 Confection des tentures classes 1ère phase	8.075,00
2 Achat de peinture	4.000,00
3 Aménagement d'un accès pour l'évacuation des élèves du primaire en cas d'incendie, 2ème phase et dernière	4.181,00
4 Aménagement et réparation de plomberie-zinguerie	1.895,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	18.151,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°15 ATHENEE ROYAL MONTEGNEE – GRACE-HOLLOGNE

Implantation rue Vinave

Rue Felix Bernard, 1
4420 SAINT NICOLAS (MONTEGNEE)

MONTANT ALLOUE: 5.748,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement d'un Espace-Rencontre	5.748,00
1 Achat de mobilier, matériel de décoration, matériel audio-visuel, livres, matériel informatique, jeux	1.600,00



2 Décoration	388,00
3 Achat d'audio-visuel	600,00
4 Achat de livres	1.700,00
5 Equipement informatique	1.150,00
6 Achat de jeux	310,00

TOTAL DES MOYENS ALLOUES	5.748,00
---------------------------------	-----------------

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°16 ATHENEE ROYAL TAMINES

Avenue Président Roosevelt, 57
5060 SAMBREVILLE (TAMINES)

MONTANT ALLOUE: 14.665,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Fonctionnement du conseil de délégués d'élèves	1.250,00
1 Suivi de la formation des élèves et des deux professeurs responsables	1.000,00
2 Concrétisation des projets proposés par le conseil des délégués d'élèves	250,00
2 Embellissement des locaux et des abords	5.000,00
Rénovation de quelques locaux : travaux de peinture, réparation de portes, pose de nouvelles tentures	5.000,00
3 Suivi de l'amélioration du matériel pédagogique	3.515,00
1 Assortiment et remplacement des outils et du matériel de sécurité des coffres des ateliers mécanique et menuiserie	1.000,00
2 Achat de salopettes et souliers de sécurité (3P-4P)	1.200,00
3 Distribution de manuels scolaires aux élèves du premier degré	1.315,00
4 Projet culturel	4.900,00
1 Intervention dans les frais de déplacement et entrées pour les activités culturelles : cinéma, musées, théâtre et invitation d'une troupe théâtrale	2.500,00
2 Poursuite des achats de matériel pour le projet théâtre	1.000,00
3 Poursuite de l'équipement de la bibliothèque : livres, logiciels, revues, journaux, abonnements...	1.400,00



TOTAL DES MOYENS ALLOUES**14.665,00**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°17 ATHENEE ROYAL YVONNE VIESLET**

rue des Remparts, 35

6030 CHARLEROI

MONTANT ALLOUE: 18.550,00 €**ACTIONS****PRIX****1 Club de lecture-langues****200,00**1 Mise à disposition des élèves de matériel actuel de référence :
achat de livres, CD, revues, documents vidéo, ...

200,00

2 Ecole de devoirs**200,00**Mise à disposition de documents nécessaires pour la réalisation de
travaux à domicile (achat de revues, journaux,...)

200,00

3 Projet environnement**3.000,00**1 Réalisation de campagnes d'affichage : achat de matériel et
produits techniques et scientifiques

1.000,00

2 Centre de tri et d'écologie : achat de matériel didactique

200,00

3 Etude de l'évolution de la qualité de l'Eau d'Heure : achat de
matériel, CD-Roms, DVD

300,00

4 Excursions et stages résidentiels dans un centre d'écologie : frais de
visite, séjour, déplacement

1.500,00

4 Radio ARM**2.000,00**1 Poursuite du projet : achat et réparation de matériel
divers : cartouches, feuilles, câbles, etc.

1.000,00

2 Maintien du site internet : frais d'hébergement du site, du nom de
domaine, de l'espace de stockage, du matériel informatique, de
déplacements, de visites

1.000,00

5 Ludothèque**400,00**

Aménagement d'un lieu convivial et découverte de jeux de

400,00



société : achat de jeux

6 Aménagement des locaux	10.500,00
1 réparation des dégâts : achat de serrures, vitres, matériel sanitaire, électrique, peinture,...	6.000,00
2 Amélioration des conditions d'apprentissage : installation de tentures dans les classes du 2ème et 3ème étage	2.000,00
3 Aménagement d'un local pour les sections auxiliaires familiales et sanitaires : achat de mobilier, baignoire, tentures, tableaux, écran rétroprojecteur, peinture,...	2.500,00

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°17 ATHENEE ROYAL YVONNE VIESLET**

rue des Remparts, 35

6030 CHARLEROI

MONTANT ALLOUE: 18.550,00 €

ACTIONS	PRIX
7 Boule de neige	2.000,00
1 Achat de livres pour la lecture tournante	200,00
2 Visites, rencontres avec les auteurs, financement d'activités diverses liées au projet	1.000,00
3 Achat de matériel pour la théâtralisation du livre préféré (costumes, décors,...)	800,00
8 Bibliothèque	250,00
Achat de nouveaux livres, revues	250,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	18.550,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°18 ATHENEE ROYAL ORSINI DEWERPE JUMET**

Rue Gendebien, 1
6040 CHARLEROI (JUMET)

MONTANT ALLOUE: 15.000,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Qualité de citoyenneté	1.500,00
1 Prévention de la violence : - utilisation de la bibliothèque et des salles Cyber - excursion, réunions de délégués - création d'un spectacle	1.250,00
2 Fonctionnement du conseil des délégués de classe	100,00
3 Favoriser la construction de leur avenir par les élèves (informations, motivation, rédaction de CV, entretiens,...)	150,00
2 Qualité de vie	1.000,00
1 Sensibilisation au développement durable : éducation à la santé : réfection des wc	1.000,00
3 Qualité pédagogique	4.500,00
Développement de l'esprit fair-play par la découverte de sports	4.500,00
4 Qualité culturelle	8.000,00
1 Gestion de la bibliothèque et du Centre de documentation : achat de 3 ordinateurs, 3 écrans, 1 imprimante, cartouches d'encre	3.500,00
2 Activités complémentaires et sports sur le temps de midi et le mercredi après-midi, participation à des compétitions extrascolaires	4.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	15.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°19 ATHENEE ROYAL GILLY**

Rue du Calvaire, 20
6060 CHARLEROI (GILLY)

MONTANT ALLOUE: 24.000,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Soutien aux premières complémentaires	500,00
Achat de matériel pédagogique spécifique pour les initiatives pédagogiques multidisciplinaires	500,00
2 Méthodes de travail en 1ère	1.000,00
Achat de manuels pour les élèves	1.000,00
3 Développement de l'utilisation de manuels	2.000,00
Achat d'ouvrages de référence, de manuels, abonnements à des revues	2.000,00
4 Développement de la bibliothèque	1.000,00
Achat de livres	1.000,00
5 Développement des NTIC	6.500,00
1 Achat de matériel pédagogique sur support informatique	6.000,00
2 Achat de lecteurs CD	500,00
6 Sorties pédagogiques et culturelles	3.000,00
Participation au coût d'accès aux activités pédagogiques et culturelles hors de l'école	3.000,00
7 Embellissement des locaux	7.000,00
Achat de peinture et matériel pour la rénovation des locaux, achat de mobilier scolaire et tentures	7.000,00
8 Projets de la délégation d'élèves	3.000,00
Campagne de sensibilisation à la propreté et aménagement de l'environnement : achat de mobilier extérieur, fleurs, fresque murale, panneaux d'affichage, fardes, photocopies	3.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	24.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°20 ATHENEE ROYAL PIERRE PAULUS**

Rue des Gaux, 100
6200 CHATELET

MONTANT ALLOUE: 21.090,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Equipement audio-visuel et informatique des classes	14.090,00
1 Achat TV-vidéo-DVD, ordinateurs multimédia, imprimantes, câblages, gaines plastiques, coffret pour une 2ème partie des classes	14.090,00
2 Participation aux activités culturelles et sportives	7.000,00
1 Location de cars pour les transports des élèves (piscine, théâtre, etc...) et paiement des frais d'entrée, guides, ...	7.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	21.090,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°21 ATHENEE ROYAL RENE MAGRITTE**

Rue du Collège, 16
6200 CHATELET

MONTANT ALLOUE: 20.000,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Activités culturelles et sportives	9.000,00
1 Organisation d'activités extra-muros (musées, théâtre, excursions diverses), participation aux frais de transport, droits d'entrée, intervention de personnes-ressources	9.000,00
2 Convivialité et socialisation par l'embellissement des locaux et des abords	3.000,00
1 Aménagement d'un préau convivial et restauration de locaux : achat de poubelles, stores, peinture, isolation acoustique, frais d'organisation d'une campagne de tri	3.000,00
3 Manuels scolaires, livres, didacticiels	4.500,00
1 Redonner le goût du livre et mettre les ouvrages de référence à la portée de tous : achat de manuels attractifs, didacticiels,	4.500,00



encyclopédies, ouvrages de référence

4 Sécurité et protection de l'implantation	3.500,00
1 Prévention et détection des agressions et intrusions extérieures : installation de caméras de surveillance aux endroits sensibles	3.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	20.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°22 ATHENEE ROYAL JOURDAN

Rue de Fleurjoux, 3 (rue de l'Observatoire)
6220 FLEURUS

MONTANT ALLOUE: 6.400,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Développement d'un lieu convivial	6.400,00
1 Achat de mobilier et d'accessoires scolaires pour 12 classes, soit 130 bancs et chaises et du matériel didactique	6.400,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	6.400,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°23 ATHENEE ROYAL LA LOUVIERE**

Rue de Bouvy, 15
7100 LA LOUVIERE

MONTANT ALLOUE: 20.402,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement et équipement des locaux	10.008,00
1 Aménagement de locaux avec bibliothèque et matériel adapté	10.008,00
2 Sport et culture	3.403,00
1 Rénovation d'un local d'infographie	2.631,00
2 Remplacement d'équipement défectueux (Sono 150 Barthe)	772,00
3 Ouverture sur le monde	6.991,00
1 Aménagement du local de français	3.336,00
2 Développement de l'outil informatique: achat de logiciels, écrans plats, imprimante laser	3.655,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	20.402,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°24 ATHENEE ROYAL LA LOUVIERE**

rue de Bouvy (impl. Temple)
7100 LA LOUVIERE

MONTANT ALLOUE: 13.250,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Développement de la remédiation individualisée	6.250,00
1 Remplacement d'équipements vétustes : achat de lecteurs CD, matériel scientifique et équipement de locaux	6.250,00
2 Sport et culture	7.000,00
Poursuite de la réhabilitation des abords et des terrains de sport	7.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	13.250,00



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°25 INSTITUT TECHNIQUE DE MORLANWELZ

rue R. Warocqué, 46
7140 MORLANWELZ

MONTANT ALLOUE: 15.600,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Animation du premier degré	500,00
1 Diverses activités (excursions, visites, évaluations, animations créatrices,...)	500,00
2 Temps libres, activités créatrices, expression	12.500,00
1 Visites d'expositions et d'animations diverses sur la culture et la création	2.000,00
2 Organisation de concerts par le biais des jeunesses musicales	3.500,00
3 Animations théâtrales dans et hors de l'école	3.000,00
4 Actions d'écoles (délégations d'élèves, expositions, projet sida, environnement, ...)	1.000,00
5 Bibliothèque centrale	1.000,00
6 Création d'un journal interne	500,00
7 Visites d'entreprises et rencontres avec entrepreneurs	1.000,00
8 Accord de collaboration avec l'académie de Mons dans le cadre de réalisation design	500,00
3 Formation des jeunes collègues	2.000,00
1 Appel à des formateurs extérieurs pour la formation des "articles 20" et des collègues inexpérimentés	2.000,00
4 Renforcement des compétences aux 2ème et 3ème degrés	600,00
1 Création d'une «classe-atelier» et pour le 3ème degré comptabilité et secrétariat	300,00
2 Séances d'infos et méthodes sur le travail de l'enseignement supérieur et accueil de représentants du monde du travail	300,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	15.600,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé



par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE

N°26 ATHENEE ROYAL DE QUIEVRAIN

Rue Debast, 26
7380 QUIEVRAIN

MONTANT ALLOUE: 20.000,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Accueil des élèves de 1ère et des nouveaux élèves	1.600,00
1 Fournitures et activités pour l'accueil des 1ères	1.600,00
2 Aménagement des locaux	4.200,00
1 Outillages, décorations, petit matériel (12 tables et 24 chaises)	1.200,00
2 Armoires et vestiaires	3.000,00
3 Amélioration de l'équipement sportif	4.700,00
1 Vestiaires ad hoc (4 bancs patères). Achat de V.T.T., de protections et de kits de réparation (phase 1)	2.000,00
2 Achat de goals fixes pour le Petit Bruxelles. Création du hangar à vélos	2.700,00
4 Projet théâtre et fêtes	5.000,00
1 Rénovation de la scène. Aménagement de la médiathèque. Création de décors (réalisation des élèves)	5.000,00
5 Poursuite de l'aménagement des centres de documentation	1.500,00
1 Achat de livres, DVD, CD et logiciels didactiques	1.500,00
6 Visites culturelles	2.500,00
1 Paiement des droits d'entrée	2.500,00
7 Organisation d'une journée découverte où chaque section expose ses réalisations	500,00
1 Matériel divers propre aux sections techniques et professionnelles	500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	20.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°27 ATHENEE ROYAL LIEGE ATLAS**

Quai Saint Léonard, 80 – IMPLANTATION SORTANTE
4000 LIEGE

MONTANT ALLOUE: 2.850,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Laboratoires de biologie et de physique	2.850,00
1 Pose de tentures anti-feu pour trois laboratoires	2.850,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	2.850,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°28 ATHENEE ROYAL LUCIE DEJARDIN**

avenue du Centenaire, 250 - IMPLANTATION SORTANTE
4100 SERAING

MONTANT ALLOUE: 3.277,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Conception de projets d'aménagement	3.277,00
1 Aménagement de la clôture et achat de peinture	3.277,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	3.277,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°29 ATHENEE ROYAL FLORENNES**

Rue des Ecoles, 21 (impl. Doische) – IMPLANTATION SORTANTE
5620 Florennes

MONTANT ALLOUE: 1.100,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Acquisition de quatre tables de tennis de table et accessoires	1.100,00
1 Achat de 4 tables de tennis de table «Cornilleau 240 Indoor »	1.080,00
2 Achat de balles de tennis de table «Artengo»	20,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	1.100,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°30 ATHENEE ROYAL Louis DELATTRE**

rue de l'Athénée, 32 – IMPLANTATION SORTANTE
6140 FONTAINE-L'EVEQUE

MONTANT ALLOUE: 6.725,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Embellissement des abords	6.725,00
Achat de mobilier extérieur (bancs, banquettes)	6.725,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	6.725,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°31 ATHENEE ROYAL PERUWELZ**

rue des Français 31 (rue du Berceau) – IMPLANTATION SORTANTE
7600 PERUWELZ

MONTANT ALLOUE: 4.225,00 €

ACTIONS	PRIX
1 Compléter une bibliothèque de classe et un centre de documentation	600,00
1 Achat de revues (coiffure, mode, bâtiment,...) et ouvrages divers, quotidiens	600,00
2 Ouverture sur le monde extérieur	3.625,00
1 Pièces de théâtre et animations théâtrales (cachets divers pour les troupes et les animateurs)	875,00
2 Activités culturelles (entrées et transport)	2.000,00
3 Activités sportives (entrées piscine ou patinoire + transport)	750,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	4.225,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2007-2008 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Marie ARENA

